



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont très faiblement représentés : 3 % contre 14 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également faible (3 %) et est inférieure à la part sectorielle (33 %).
- Le taux d'employés est très important et supérieur à celui du secteur (88 % contre 46 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



FÉMINISATION TRÈS CONSÉQUENTE

La proportion de femmes est très étendue en raison, notamment, du taux particulièrement élevé de la catégorie des employés et des ouvriers.

Répartition des salariés par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	3,30	14,46	17,22
Professions intermédiaires	2,62	32,57	30,09
Employés	88,22	46,23	45,76
Ouvriers	5,86	6,74	6,93
Ensemble	100	100	100



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	60,99	77	67,95
Professions intermédiaires	68,53	88,86	78,30
Employés	98,43	95,80	92,90
Ouvriers	94,87	82,88	73,23
Ensemble	96,20	89,98	82,86

Secteur santé

Branche professionnelle

Cabinets dentaires



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Néanmoins, la féminisation des employés et des ouvriers tend à progresser.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie sensiblement d'une région à l'autre. Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (6 %), mais son minimum est atteint pour les DOM (1 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	70 %	74 %	99 %	93 %	97 %
2009	67 %	72 %	99 %	97 %	97 %
2010	61 %	78 %	97 %	98 %	97 %
2011	65 %	69 %	99 %	96 %	97 %
2012	69 %	74 %	99 %	97 %	97 %
2013	62 %	70 %	99 %	97 %	96 %
2014	61 %	69 %	98 %	95 %	96 %

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	2,71 %	2,65 %	89,15 %	5,49 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	2,37 %	2 %	88,95 %	6,68 %	0 %
Bretagne	2,82 %	1,93 %	90,33 %	4,91 %	0 %
Centre-Val de Loire	ND	ND	89,90 %	6,18 %	3,92 %
Corse	ND	ND	90,96 %	6,38 %	2,66 %
DOM	1,37 %	3,12 %	90,54 %	4,98 %	0 %
Grand Est	3,07 %	3,39 %	87,69 %	5,84 %	0 %
Hauts-de-France	3,09 %	3,16 %	85,63 %	8,13 %	0 %
Île-de-France	6,15 %	2,92 %	85,40 %	5,54 %	0 %
Normandie	2,10 %	2,55 %	89,22 %	6,12 %	0 %
Nouvelle-Aquitaine	2,51 %	1,59 %	88,87 %	7,02 %	0 %
Occitanie	2,39 %	2,74 %	88,88 %	5,99 %	0 %
Pays de la Loire	2,62 %	2,03 %	91,29 %	4,06 %	0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,26 %	2,56 %	88,86 %	5,32 %	0 %
	3,30 %	2,62 %	88,22 %	5,86 %	0 %
	14,46 %	32,57 %	46,23 %	6,74 %	0 %
Ompl	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.